



# Stratégie du Cluster ABRIS & AME/CCCM Tchad juillet 2018

## 1. Le contexte humanitaire

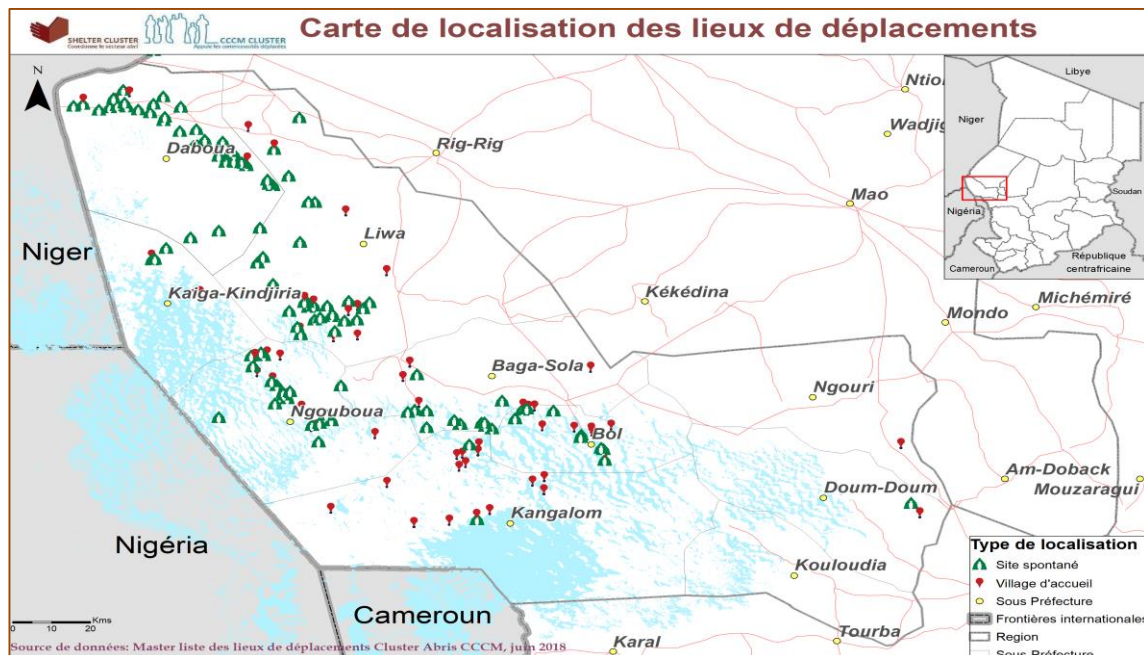
### 1.1. Historique du secteur CCCM/Abris/AME

Les clusters Abris et CCCM (regroupés en un seul secteur au Tchad) ont été activés en 2014 afin d'apporter un soutien aux retournés tchadiens (RT) arrivés de Centrafrique avec le HCR comme agence lead et l'OIM comme agence Co-chair. Depuis 2016, faute de partenaires tant en CCCM qu'en Abris, et suite au « *Plan de réponse globale en faveur des retournés tchadiens de la République Centrafricaine* » alors développé par le gouvernement tchadien, le cluster n'assure plus de coordination dans le Sud, mais poursuit une veille et le plaidoyer pour les abris.

En raison des attaques du groupe armé Boko Haram et des interventions militaires dans la région du Lac, le sous-cluster Abris/CCCM du Lac a été mis en place en août 2015. La révision stratégique du Cluster de 2016 estimait que le nombre de personnes déplacées (PDI) avoisinerait vraisemblablement les 100 000 déplacés. A ces mouvements internes de population des îles vers la terre ferme, il faut ajouter les Tchadiens qui vivaient dans les pays environnants et qui sont revenus au Tchad. En juin 2018, la base de donnée du Cluster Abris/CCCM permet d'évaluer le nombre de déplacés internes à environ 107 000 personnes (PDI) et le nombre de Retournés tchadiens (RT) à environ 20 000 personnes.

Depuis 2017, un mouvement de retour a eu lieu vers les îles de la cuvette sud du lac. En 2018, il faut donc visualiser la région du Lac avec deux dynamiques très différentes entre cuvette nord et cuvette sud du lac : a) une population de retour dans la cuvette sud, avec des mouvements pendulaires - pour raison de calendriers agricole ou d'assistance - entre les îles et la terre ferme (sous-préfectures de Kangalam, Bol, et Bagasola pour quelques communautés)<sup>1</sup> ; b) une population déplacée très statique au nord n'envisageant aucun retour à court terme (sous-préfectures de Daboua, Ngouboua, Liwa, et par extension Kinga-Kindjiria)<sup>2</sup>. Par ailleurs, des violences ou des interventions militaires sont toujours susceptibles d'entraîner des mouvements de population.

De mai à juin 2018, le Cluster Abris/CCCM a procédé, lors de ses réunions de coordination, à la révision de son fonctionnement : en se dotant des outils nécessaires en gestion de l'information, en révisant sa structure, en créant un Comité d'orientation stratégique (COS). Tous les documents annexes à la stratégie du Cluster Abris/CCCM au Tchad sont accessibles en cliquant sur les icones insérées dans le présent document.



<sup>1</sup> REACH : « Evaluation des dynamiques de déplacement et des besoins essentiels des populations revenues dans la cuvette sud du Lac » ; avril 2018 : [http://www.reachresourcecentre.info/system/files/resource-documents/reach\\_tcd\\_rapport\\_iles\\_de\\_retour\\_avril\\_2018\\_0.pdf](http://www.reachresourcecentre.info/system/files/resource-documents/reach_tcd_rapport_iles_de_retour_avril_2018_0.pdf)

<sup>2</sup> IOM : DTM, Profil des déplacés, mars 2018.

## 1.2. Typologie des lieux de déplacement

La présente révision stratégique du cluster tient compte du fait que les Clusters Abris et CCCM au niveau global sont regroupés en un seul cluster au Tchad. Il est important d'en avoir conscience car les secteurs CCCM et Abris ont chacun des domaines d'interventions différents en fonction de la typologie de l'habitat des personnes affectées. Ainsi, les lieux de déplacement correspondent à deux situations selon le *Tableau de typologie de l'habitat* du Global Cluster appliqué à la région du Lac :

[https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/typologie\\_de\\_lhabitat\\_-\\_tchad\\_-\\_25\\_juin\\_2018.pdf](https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/typologie_de_lhabitat_-_tchad_-_25_juin_2018.pdf)

1. Déplacement communautaire / Habitat non planifié = Sites informels / **sites spontanés**
2. Déplacement dispersé / Arrangement d'hébergement = famille hôte / **villages hôtes**

Le type d'habitat numéro 1, composé de **sites spontanés**, correspond au domaine d'intervention du CCCM (Gestion des sites, coordination des acteurs).

Le type d'habitat numéro 2, composés de **villages hôtes**, correspond au domaine d'intervention de l'Abris/AME (Coordination, gestion de l'information, coordination technique, conseils pour le redressement). Les partenaires Abris et AME interviennent aussi dans les sites spontanés.

| Type d'habitat IDP Lac | Communautaire          | Dispersé            |
|------------------------|------------------------|---------------------|
| Dénomination Cluster   | <b>Sites spontanés</b> | <b>Village hôte</b> |
| Domaine d'intervention | <b>CCCM</b>            | <b>ABRIS/AME</b>    |

*Un nombre important de sites spontanés étant proches des villages, voir en leur sein, la distinction entre les deux types de localisation peut sembler ténue. Il appartiendra au sous-cluster du Lac d'analyser chaque situation spécifique et de recommander au cluster national si le lieu de déplacement doit faire l'objet d'un suivi CCCM. En ce qui concerne la validation de la décision voir point 5.2 ci-après (Management de l'information et groupe de travail IM).*

Domaines d'intervention infographique en suivant le lien :

[https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/domaines\\_dintervention\\_cccm\\_et\\_abrisame-25\\_juin\\_2018.pdf](https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/domaines_dintervention_cccm_et_abrisame-25_juin_2018.pdf)

## 1.3. Typologie des personnes déplacées

En fonction de la typologie des lieux de déplacement qui définissent les domaines d'intervention CCCM et Abris/AME, le cluster assure en priorité le suivi des catégories de personnes suivantes :

1. Personne déplacée interne (PDI) : Personne ayant quitté son lieu d'habitat d'origine pour raisons humanitaires et ayant trouvé refuge dans un site spontanés ou un village hôte (Région du Lac).
2. Retourné tchadien (RT) : Personne de nationalité tchadienne ayant quitté son lieu d'habitat d'origine dans un pays étranger pour raison humanitaire et ayant trouvé refuge dans un site spontanés ou un village hôte.

Le cluster n'assure pas la gestion de l'information dans le cadre des retours excepté pour la catégorie de personnes suivantes et en fonction de la stratégie opérationnelle du Cluster (Voir point 2.3):

- Retourné PDI (R-PDI) : Personne ayant quitté son lieu de déplacement pour revenir dans son lieu d'habitat d'origine et/ou s'établir dans un lieu ne relevant pas du domaine d'intervention CCCM, mais pouvant avoir des besoins en abris ou AME.

En ce qui concerne les mouvements de populations en général, le cluster fera un plaidoyer pour qu'un Groupe de travail sur les mouvements de population soit activé.

## 2. Stratégie et objectifs

### 2.1. Objectifs stratégiques pays

OS1 - Sauver et préserver la vie et la dignité des populations affectées à travers une assistance d'urgence et intégrée selon les droits fondamentaux et standards.

OS2 - Réduire la vulnérabilité des populations affectées à travers le renforcement de la résilience communautaire et institutionnelle pour mieux répondre et résister aux chocs récurrents.

Visitez notre page sur : [www.sheltercluster.org/response/chad](http://www.sheltercluster.org/response/chad)

OS3 - Contribuer à la protection des populations vulnérables et renforcer la redevabilité envers les populations affectées.

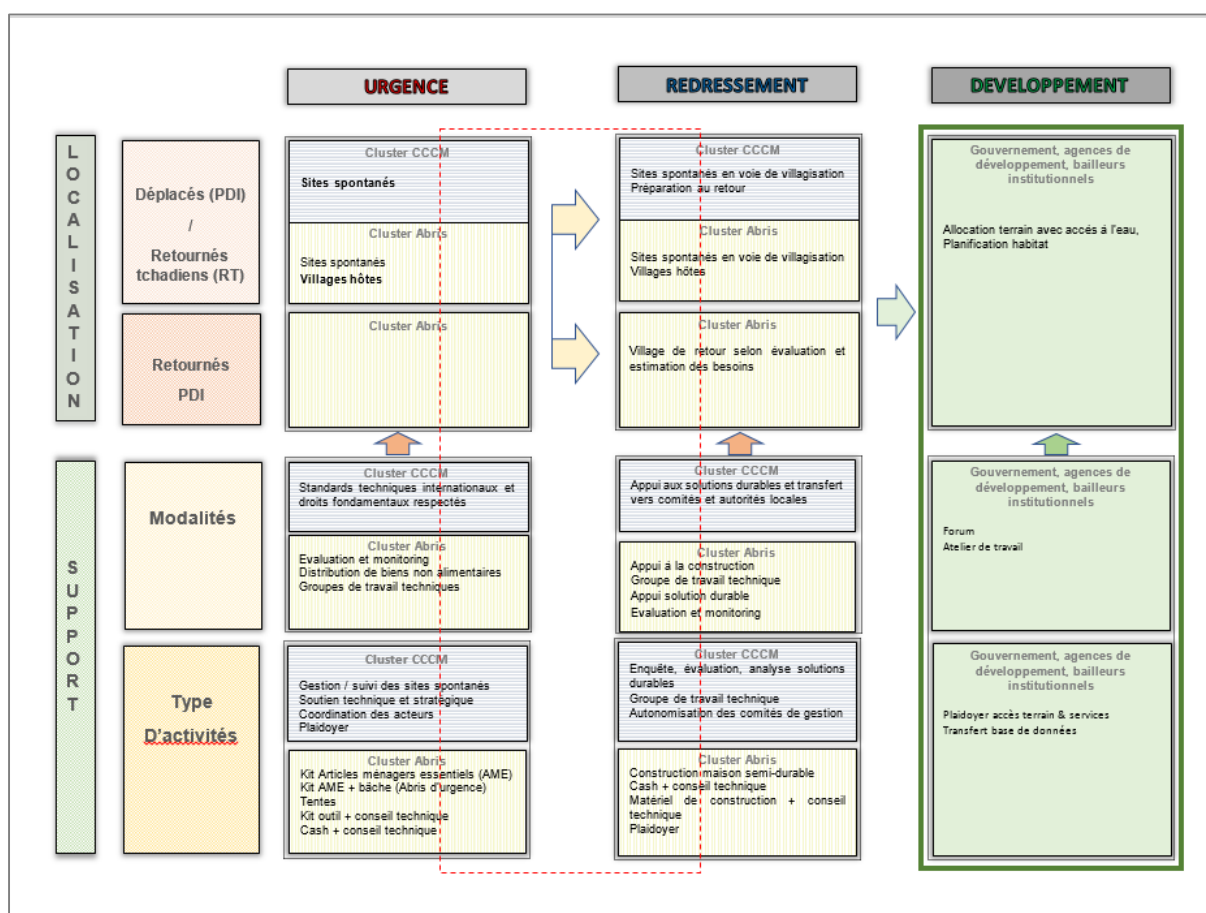
## 2.2. Objectifs spécifiques CCCM/Abris/AME HRP 2018/2019:

Les objectifs spécifiques sont liés aux objectifs stratégiques pays (Cf. Plan Humanitaire Pays 2018/2019)

1. Assurer aux personnes affectées par les mouvements de population un accès à des conditions de vie digne, selon l'expression de leurs besoins en abris et articles ménagers essentiels.
2. Assurer la collecte, l'analyse, et le partage des données afin d'orienter les interventions en faveur des populations déplacées les plus vulnérables.
3. Renforcer la capacité des acteurs impliqués dans la coordination et la gestion des lieux de déplacement et des acteurs gouvernementaux chargés de la relève du cluster Abris/ CCCM.
4. Appuyer et impliquer les personnes en déplacement dans la mise en œuvre de solutions durables au sein des zones d'accueil ou des zones de retour favorisant leur autosuffisance et/ou leur réinsertion.

## 2.3. Stratégie opérationnelle du cluster

Toute intervention doit avoir pour objectif le long-terme comme principale motivation une fois que les personnes les plus vulnérables dans les zones d'accès les plus difficiles ont été secourues. Le tableau ci-dessous présente les lignes directrices de la stratégie opérationnelle du Cluster abris/CCCM selon la localisation des personnes déplacées et les activités de support pouvant leur être apportées, en fonction d'un axe urgence/développement passant par le redressement. Ces différents types d'activités peuvent par ailleurs être menés de façon simultanée en fonction des situations sur le terrain. La question centrale de la Protection est détaillée au point 3.2.



La ligne rouge en pointillé indique que le cluster n'est pas suffisamment engagé dans l'apport de solutions durables. Ce tableau est avant tout d'ordre indicatif. Il vise à donner un aperçu, non exhaustif, des modalités et types d'activités pouvant être mis en place. L'un des points majeurs est que le Cluster doit développer son offre technique en abris et en solutions durables.

### 3. Méthodologie et principes

#### 3.1. Méthodologie

La réponse du cluster doit privilégier les approches suivantes :

- Répondre en priorité aux besoins dans les zones les plus affectées
- Cibler en priorité les sites spontanés les plus importants en population (CCCM)
- Cibler les ménages les plus vulnérables dans les sites spontanés et villages hôtes (Abris/AME)
- Favoriser les interventions de redressement communautaire et d'appropriation par les bénéficiaires

En privilégiant les méthodes suivantes :

- Assurer l'identification des lieux de déplacement selon la typologie de l'habitat définie par le Cluster
- Mettre en place des outils de collecte de données standardisés
- Etendre le réseau CCCM (Points focaux/Gestion) à l'ensemble des sites spontanés
- Identifier les acteurs de tous les secteurs intervenant dans les sites spontanés et assurer la coordination
- Développer l'offre technique en abris favorisant les solutions durables
- Privilégier les approches intégrées et appuyer les solutions durables
- Impliquer les communautés et autorités locales pour transférer les compétences

#### 3.2. Principes : Protection, redevabilité et inclusion

Les interventions tiendront compte des quatre éléments de la protection transversale : *ne pas nuire* », *accès significatif*, *redevabilité*, *participation* et *autonomisation* ; tel que défini par la *Politique de l'IASC sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire*.

Les dimensions de cohésions intercommunautaires, de l'âge, du genre et de la diversité, seront intégrées tout au long du processus de mise en œuvre. Par la coordination avec le Cluster Protection, le cluster renforcera l'inclusion des personnes vulnérables et s'assurera que des mécanismes de redevabilité sont en place dans les sites spontanés, et tiendra comptes des problématiques liées aux incidents de protection y compris les GBV.

Pour ce faire, le cluster visera à développer la protection transversale, la redevabilité et l'inclusion dans ses activités et produits (Ex. Fiches techniques, formations, groupe de travail, suivi des activités dans les sites spontanés).

Le cluster facilitera la formation en protection transversale de ses partenaires en partenariat avec le Cluster Protection.

### 4. Indicateurs et monitoring

#### 4.1. Indicateurs HRP 2018/2019

- Nombre de ménages affectés ayant reçu des kits AME
- Nombre de ménages affectés ayant bénéficié d'une solution durable en abris
- Nombre de ménages affectés ayant bénéficié d'un abri d'urgence
- Nombre de mise à jour et d'analyse des chiffres des personnes en déplacement

#### 4.2. Indicateurs stratégie opérationnelle du cluster

La liste d'indicateurs ci-dessous n'est pas exhaustive. Ils visent avant tout à permettre au Cluster de s'autoévaluer. Une fiche de mise en place de la stratégie, incluant les partenaires, sera développée.

- Nombre de partenaires du cluster abris/CCCM
- Nombre de partenaires opérationnels CCCM (gestionnaires/points focaux) dans les sites spontanés
- Nombre de partenaires opérationnels en abris semi-durable / durable
- Nombre de partenaires opérationnels en distribution de kits AME
- Nombre de sites spontanés suivis par le CCCM
- Nombre de villages hôtes évalués (besoin en abris)
- Nombre de partenaires ayant reçu une formation CCCM
- Nombre de partenaires Abris ayant reçu une formation technique
- Nombre de fiches techniques produites en solutions durables (Abris et CCCM)

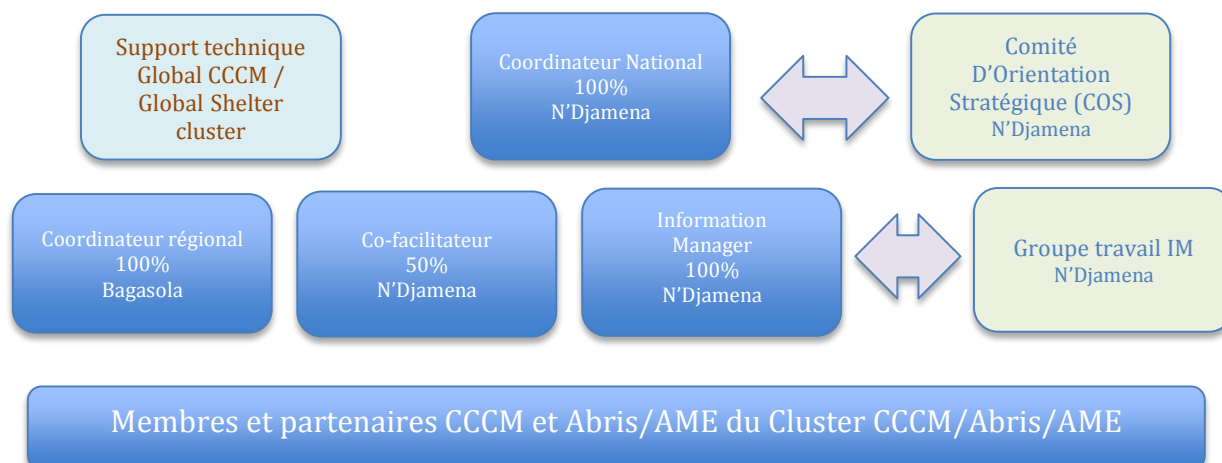
#### 4.3. Monitoring

Les indicateurs sont collectés au niveau du terrain par le formulaire kobo utilisé par les partenaires du cluster. Ce formulaire alimente la Master Liste du Cluster Abris/CCCM disponible et téléchargeable en ligne sur : [www.sheltercluster.org/response/chad](http://www.sheltercluster.org/response/chad) et <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/chad/sheltercccm>. La Master Liste est mise à jour de façon permanente et continue.

Des enquêtes de terrain auprès des communautés permettent d'évaluer l'état de la réponse et de la modifier si nécessaire.

### 5. Coordination

#### 5.1. Cluster coordination



Cet organigramme présente l'équipe de coordination en juillet 2018.

Il est souhaité un renfort de l'équipe du cluster en ressources humaines pour développer l'offre technique en solutions durables, particulièrement en abris, mais aussi en CCCM.

Par ailleurs, les liens avec le gouvernement (CNARR) devront être renforcés.

Pour plus d'éléments concernant la structure, la répartition des tâches et responsabilités entre le Cluster national et le sous-cluster régional du Lac, lire les Termes de référence 2018 du Cluster Abris/CCCM qui sont disponibles en ligne sur la page internet : [www.sheltercluster.org/response/chad](http://www.sheltercluster.org/response/chad)

#### 5.2. Management de l'information et Groupe de travail IM

La stratégie de gestion de l'information définit les fonctions essentielles qui sont demandées aux gestionnaires de l'information, afin d'appuyer et de soutenir les mécanismes de coordination, de suivi et de déploiement des opérations liées aux activités du cluster.



Voir document IM stratégie Tchad en suivant le lien :

[https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/im\\_strategie\\_tchad\\_cccm\\_abris\\_ame\\_-\\_20180607\\_0.pdf](https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/im_strategie_tchad_cccm_abris_ame_-_20180607_0.pdf)

La Master-Liste du cluster regroupe et triangule l'information provenant de différentes sources. Elle est notamment alimentée par les partenaires via un formulaire Kobo. La méthodologie de validation des données est définie dans le document (suivre lien) :

[https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/methodologie\\_collecte\\_data\\_abriscccm\\_tchad\\_25\\_juin2018.pdf](https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/methodologie_collecte_data_abriscccm_tchad_25_juin2018.pdf)

Le Gestionnaire de l'information du cluster abris/CCCM assure la cohérence et la validité des outils, des données, et des produits disséminés ; et participe au Groupe de travail technique IM qui apporte l'appui nécessaire.

Visitez notre page sur : [www.sheltercluster.org/response/chad](http://www.sheltercluster.org/response/chad)

---

## 5.2. Partenaires opérationnels

---

Les critères de participation au cluster, ainsi que la liste des membres actifs, sont définis et mis-à-jour dans le document suivant :

[https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/criteres\\_participation\\_cluster\\_abrisamecccm\\_tchad\\_25\\_juin\\_2018.pdf](https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/criteres_participation_cluster_abrisamecccm_tchad_25_juin_2018.pdf)

Chaque partenaire est tenu de faire le suivi et l'évaluation de ses projets pour apprécier si ses activités sont bien en ligne avec les objectifs et les orientations du Cluster, et appliquer des mesures correctives si nécessaire. Les organisations partenaires du Cluster Abris/CCCM sont redevables auprès des bénéficiaires, du gouvernement tchadiens, et de leurs bailleurs.

---

## 5.3. Comité d'orientation stratégique (COS)

---

Le Comité d'orientation stratégique (COS) guide le travail des acteurs du secteur CCCM/Abris/AME au Tchad. Le COS est composé d'organisations clefs du secteur CCCM et des Abris/AME et il guide le Cluster et ses membres de manière consultative. Les termes de référence du COS sont disponibles en suivant le lien :

[https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/tdr-cos\\_cccmabrisame\\_tchad\\_-\\_25\\_juin\\_2018.pdf](https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/tdr-cos_cccmabrisame_tchad_-_25_juin_2018.pdf)

# 5. La coordination et la performance du cluster

---

## 5.1. Appui technique, suivi et évaluation

---

Les partenaires du Cluster peuvent faire appel à la coordination du Cluster dans le cas d'un besoin en appui technique concernant la planification et la mise en œuvre de leurs activités.

Chaque partenaire est tenu de faire le suivi et l'évaluation de ses projets pour apprécier si ses activités sont bien en ligne avec les objectifs et les orientations du Cluster, et appliquer des mesures correctives si nécessaire. Les organisations partenaires du Cluster Abris/CCCM sont redevables auprès des bénéficiaires, du gouvernement tchadiens, et de leurs bailleurs.

Une évaluation de la performance du Cluster doit être menée tous les ans avec l'appui des Clusters Globaux Abris et CCCM. Elle est articulée autour des fonctions essentielles du Cluster telles que définies par le Comité Permanent Inter-organisations (IASC) et de la redevabilité envers les populations affectées.

---

## 5.2. Les forums nationaux et régionaux

---

Le Cluster National (N'Djamena) a pour objectifs la coordination générale du cluster, le renforcement des partenariats, l'analyse et le partage d'information. Il valide les décisions prises au sein du cluster.

Le Cluster Régional (Bagasola) a pour objectif principal la coordination au niveau du Lac, l'échange d'information, l'identification des gaps, le renforcement des capacités des acteurs de terrain.

---

## 4.2. Révision de la stratégie

---

La présente stratégie est une révision de la stratégie initiale du Cluster qui avait été élaborée lors de son activation en 2014. Une première révision avait eu lieu en 2016. La stratégie doit être revue une fois par an lors de la réunion du Comité d'orientation stratégique (COS), ou si la situation humanitaire change significativement.

N'Djamena, le 16 juillet 2018